

**Conseil municipal du 12 décembre 2023
présidé par Mr BOUTHEMY, maire de CORNILLE**

Membres présents : André BOUTHEMY, Aurélie CATALDI, Jérôme LEBouc, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Vincent MOTTARD, Joel BARBOT

Membres absents ayant donné pouvoir : Céline DENIS, Lizzy GUILLEUX,

Membres absents : Aurélien LECLAIR, Nicolas MASSET

Présentation du dernier conseil municipal :

Le dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations :

- ❖ Signature contrat de maintenance pour 1 an chaudière du Centre Culturel.
- ❖ Signature devis maintenance préventive du site web MORDU du WEB pour 1 an.
- ❖ Signature contrat de renouvellement pour 3 an abonnement logiciel COSOLUCE.

DELIBERATIONS

➤ **URBANISME :**

- **Avenant à la convention ADS (application des droits du sol) pour l'instruction des permis de construire :**

La commune a approuvé la convention précédemment. La délibération concerne une modification de la convention d'adhésion et révision de l'adhésion au service commun.

Mr le maire propose au conseil municipal d'approuver l'avenant et ses annexes liés à la modification.

Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

➤ **CULTURE :**

- **Médiathèque : Modification du règlement intérieur du réseau Arléane :**

La durée des prêts des livres passe de 3 semaines à 4 semaines, prêt en durée illimitée pour les écoles.

➤ **ADMINISTRATION GENERALE :**

- **Délibération aux fins de signature par l'exécutif** de la Convention de soutien « Communes et groupement communaux » pour la lutte des déchets abandonnés diffus.

Mr le maire propose au conseil d'approuver cette délibération.

Compte-tenu de la complexité et du peu de lisibilité du dossier, le conseil a besoin d'un complément d'information.

Vote du conseil municipal : 3 contre + 1 pouvoir, 3 pour + 1 pouvoir

- **Vente de terrain (parcelle 1373) rue des hortensias :**

Suite à une modification administrative, une nouvelle délibération initialement est demandée.

Mr le maire demande l'approbation de cette nouvelle délibération. Cette parcelle fait partie du domaine communal. Le dossier est en cours.

Le conseil vote cette nouvelle délibération à l'unanimité.

- **Convention contrôle et entretien des hydrants (système de protection incendie) par VEOLIA Eau -Compagnie générale des eaux :**

Mr le maire présente le projet de contrat de prestations et de services avec la société Veolia Eau pour l'entretien et le contrôle des équipements incendie.

Le contrat est signé pour une durée de 5 ans.

Mr le maire demande l'autorisation de signer le contrat et de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal approuve cette convention à l'unanimité.

➤ **FINANCES**

- **Attribution subvention complémentaire Association AIAJ pour le poste de Mme CHEVRIER :**

Afin de proposer un poste à temps plein à Mme CHEVRIER, les communes de Cornillé, Saint-Aubin des Landes et Pocé les Bois ont donné leur accord pour augmenter le nombre d'heures de Mme CHEVRIER.

Mr le maire demande l'approbation pour l'attribution d'une subvention complémentaire pour l'augmentation de poste de Mme CHEVRIER.

Le conseil municipal vote cette attribution à l'unanimité.

- **Augmentation du budget prévisionnel**

Considérant la nécessité de prévoir des crédits supplémentaires pour les cotisations salariales et patronales ;

Considérant la nécessité de modifier le budget principal 2023 de la commune afin d'ouvrir les crédits nécessaires à la passation des écritures comptables, Mr le maire propose d'approuver des décisions modificatives.

Le conseil municipal vote cette décision à l'unanimité.

➤ **INFORMATION :**

- **Point finance**

Retour sur la préparation budgétaire 2024 avec Mr le Maire, Mme Durosset, Mme Cataldi adjointe aux finances. La préparation du budget est en cours.

- **Fête des classes :**

Le conseil municipal opte pour le prêt gratuit d'une salle ou une subvention de 100 euros

- **Retour vérification limite lieu dit La Billonnais**

Rétablissement des limites du chemin communal

- **Point gestion du personnel**

- **Problème de communication agents techniques/administratifs :** Mme DUROSSET a mis en place une concertation hebdomadaire avec l'utilisation d'un tableau pour répertorier les tâches, à effectuer et effectuées afin d'améliorer la communication entre agents et avec la mairie.

- **Prime pouvoir d'achat aux agents :** Le conseil municipal a pris la décision d'attribuer une prime de 100 euros à l'ensemble du personnel.

- Fermeture de la mairie le 10 mai 2024

- Bulletin municipal : distribution dans les prochains jours

- Retour sur Rdv GEB construction du vendredi 8 décembre 2023 pour les travaux de rénovation de la mairie.

Intervention Mme PELEY

- **SMICTOM biodéchets** : Des informations supplémentaires seront données en 2024. Aucune obligation de posséder un composteur au niveau des particuliers n'est requise. Les communes doivent entrer en concertation avec le SMICTOM pour la mise en place d'un composteur collectif sur la commune. (Concertation prévue en 2025)
- Point relais petite enfance : retour sur les projets à venir (festimômes)
- Retour réunion Eau portes de Bretagne

Le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 25 janvier à 20h.

Secrétaires de séance
Véronique PELEY

Mélanie DUROSSET